

Centre Italien d'Assistance Opérationnelle pour le Visas et les Légalisations

Visa pour Regroupement Familial avec Enfants Mineurs à Charge

Documents à fournir :

1. **Formulaire de demande de visa** dûment rempli ;
2. **Photo d'identité** récente ;
3. **Passeport** en cours de validité ayant une échéance supérieure d'au moins 3 mois à celle du visa demandé ;
4. **Nulla osta** délivrée par le Guichet Unique pour l'Immigration italien compétent (SUI) ; ;
5. **Acte de naissance** légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et traduit en italien par un traducteur reconnu par le Consulat Général;
6. **Consentement** à quitter le territoire de la part de l'autre parent résidant éventuellement au Maroc;
7. **Livret de Famille** (en vision) ainsi qu'une photocopie.

N.B.

Pour faciliter la gestion du dossier vous êtes cordialement invités à présenter toute la documentation ci-dessus comme suit :

- **copie + original en vision ;**
- **dans l'ordre de la liste.**

Avertissement:

Le Consulat Général d'Italie se réserve le droit de demander de la documentation ultérieure pour l'évaluation du dossier, dont l'examen de l'ADN.

Catégorie	Montant
Frais de Visa	863
Charges de service	264
Total	1127